

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE SEANCE
12 février 2024

DATE DE CONVOCATION
06 février 2024

DATE D'AFFICHAGE
14 février 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE	33
PRESENTS	22
PROCURATION(S)	10
VOTANTS	32

Le maire certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité

Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.

Le Maire

Le **DOUZE FÉVRIER** DE L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE à 19H00 :

Le Conseil municipal de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance publique dans la salle du Conseil, sous la présidence de :

Monsieur Marc-Antoine JAMET, Maire

Étaient présents : MM. COQUELET, LEGO, AVOLLÉ, BALUT, GHOUL, AÏT BABA, MARC, COPLO, LECERF, NDIAYE.

Mmes DUVALLET, ROUSSELIN, BENAMARA, DORDAIN, DESLANDES, ALTUNTAS, DEBOISSY, TERNISIEN, GÜTH, LEFEBVRE, VINCENT.

formant la majorité des Membres en exercice.

Étaient excusés : MM. GODEFROY, GRESSENT, GUILLON, GASSA, SABIRI et Mmes LOUBASSOU, POUHÉ, BATAILLE, DELIENCOURT, MANTSOUAKA-MASSALA.

Était absent : M. THIERY

Avaient donné pouvoir : Mme LOUBASSOU à M. COQUELET, Mme POUHÉ à M. JAMET, Mme BATAILLE à M. LEGO, M. GODEFROY à Mme ROUSSELIN, M. GRESSENT à M. AVOLLÉ, M. GUILLON à Mme LEFEBVRE, Mme DELIENCOURT à Mme DESLANDES, M. GASSA à Mme DORDAIN, M. SABIRI à M. AÏT BABA, Mme MANTSOUAKA-MASSALA à Mme DUVALLET.

M. Christophe COPLO

est nommé Secrétaire à l'ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :

Fonctionnaires : MM. TRISTANT, TOUTAIN, EL OUERDIGHI, ROIX, QUEVAL, BOUTTIER, SWIECH, DELALANDE et Mmes GUIBERT, ROSSIGNOL, ECHARD-GOUBERT, GALLÉ-TESSONNEAU, ZAPPIA, BEAUTÉ.

Délibération N°01

SPORTS – SIGNATURE DU CONTRAT ENTRE LA VILLE DE VAL-DE-REUIL ET LE COMITE NATIONAL OLYMPIQUE D'ARABIE SAOUDITE

M. le Maire expose au Conseil municipal,

En 2024, la France et Paris accueilleront les Jeux Olympiques et Paralympiques. Du 26 juillet au 11 août puis du 28 août au 8 septembre 2024, le plus grand événement sportif planétaire rassemblera plus de 4 milliards de téléspectateurs, 13,5 millions de spectateurs, 45 000 volontaires et 15 000 athlètes de 206 nations.

Ces jeux, tradition millénaire et universelle, sont une combinaison unique de rendez-vous sportifs, culturels et de performances événementielles auxquelles la Ville de Val-de-Reuil entend participer et entend faire partager au plus grand nombre. Le passage du *Relais de la Flamme*, le samedi 6 juillet 2024, sera une formidable occasion de le démontrer.

Plusieurs délégations étrangères se sont intéressées aux équipements du territoire roivalois, labellisés *Centre de Préparation aux Jeux* (stades d'athlétisme couvert et découvert du Parc des sports, complexe Léo-Lagrange, bassin d'aviron). Leurs qualités, leur localisation dans un cadre

Accusé de réception en préfecture
N° 24-02-01-00001-24
Date de télétransmission : 13/02/2024
Date de réception en préfecture : 13/02/2024

environnemental agréable et l'éventail de services que nous sommes en capacité de proposer ont séduit le Canada et l'Arabie Saoudite.

En ce qui concerne l'Arabie Saoudite, un protocole d'accord a été signé en juillet dernier, à Val-de-Reuil, entre le Comité Olympique et Sportif Saoudien, la Région Normandie et les différentes collectivités normandes dans lesquelles les sportifs saoudiens s'entraîneront. Ce protocole d'accord doit être précisé pour chacune des communes.

Après de nombreux échanges, avec le concours de la Région Normandie pour les transports intramuros des hôtels aux équipements sportifs, nous nous entendons avec le Comité Olympique et Sportif Saoudien sur la conclusion du contrat ci-annexé.

Pour ses entraînements, le Comité Olympique et Sportif Saoudien a choisi le stade couvert Jesse-Owens, sa salle d'échauffement et sa salle de musculation ainsi que la piste d'athlétisme extérieure pour les entraînements des sportifs qualifiés en athlétisme, en judo, en taekwondo et en haltérophilie. La liste des disciplines est susceptible d'évoluer en fonction des sélections.

Pour son hébergement, outre les sportifs s'entraînant à Val-de-Reuil dans les disciplines mentionnées ci-dessus, c'est dans notre Ville, dans un hôtel du Parc d'Affaires des Portes, que séjourneront également les sportifs sélectionnés en aviron, escrime et natation.

Le contrat proposé en annexe détaille les conditions d'accueil. Il comporte un certain nombre d'options que la délégation saoudienne sélectionnera au regard du nombre de sportifs qualifiés. Comme l'ont fait les paravolleyeuses canadiennes au début du mois de novembre, les sportifs saoudiens réserveront des temps d'échanges avec la population, les associations sportives, les médias. La mise à disposition des équipements et les services rendus par la collectivité seront facturés.

Sur la base de ces éléments, le Conseil municipal :

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

- **ACTE** l'accueil de la délégation olympique d'Arabie Saoudite,
- **APPROUVE** les termes du contrat annexé à la présente délibération, qui précisent les engagements réciproques de la Ville et de la délégation accueillie,
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer le contrat et tout avenant y afférant,
- **ACCEPTE DE PERCEVOIR** les recettes liées à la conclusion de ce contrat.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure en application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
Marc-Antoine JAMET



A handwritten signature in black ink, reading 'Marc-Antoine Jamet', is written over a horizontal line. The signature is stylized and includes a large initial 'M'.